

## **Sommet du Mexique sur la jeunesse : résistance contre l'inscription de l'avortement dans le document final**

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 28 août 2010

L'ONU tente d'imposer l'avortement comme un droit humain dans le monde, mais cela ne va pas tout seul. Lors du Forum des gouvernements organisé au Mexique à l'occasion de la Journée internationale de la Jeunesse dont j'ai parlé ici ces derniers jours, les ONG réunies (et donc triées et accréditées à cette fin, sans doute) ont remis une recommandation aux représentants de 36 gouvernements présents afin qu'ils fassent figurer l'accès à « l'avortement sans danger » (et donc légalisé ou au moins dépénalisé) dans leur Déclaration finale.

Pour le vice-ministre d'Haïti, Daniel Pierre, interrogé à ce propos, le climat était propice pour que cela fût fait : son propre gouvernement y est favorable, a-t-il dit, et si la question est « culturelle, religieuse », il a cru néanmoins avoir pu discuter avec des gens ouverts, « avec les Etats laïcs qui n'ont pas ce problème : beaucoup ne se prononcent pas contre l'avortement mais pour un avortement sans danger dans des conditions d'hygiène adéquates ».

Daniel Pierre a reconnu qu'il y avait bien à son avis une question de « santé sexuelle reproductive » en jeu et qu'à l'intérieur de ce domaine l'avortement « dans des conditions idoines » est une question à « promouvoir », même s'il faut la « respecter ».

Apparemment, donc, tout allait bien pour la culture de mort, d'autant que la Déclaration finale ne devait pas être soumise au vote mais refléter un « consensus » qui sera présenté officiellement à l'ONU lors de la prochaine réunion mondiale. C'est ainsi que fonctionnent les partisans de l'avortement : en tentant par des voies détournées et des accords plus ou moins factices de faire remonter l'avortement comme droit humain (en l'occurrence, comme partie intégrante de la « santé sexuelle et reproductive » à laquelle chacun a droit) devant les plus hautes instances de l'ONU, afin qu'un (faux) droit international coutumier s'installe, s'imposant à toutes les nations.

Au bout du compte le Forum des gouvernements a refusé d'inclure des allusions à l'avortement dans le texte qui a été finalement approuvé vendredi, dans le désordre qui a caractérisé l'ensemble des événements onusiens organisés à Leon (Mexique) cette semaine. Les représentants des gouvernements se sont plaints de n'avoir eu accès au texte, et encore, en anglais, que jeudi soir. Et ont dû insister pour obtenir une suspension de séance de 30 minutes pour pouvoir en prendre connaissance... voire le faire sommairement traduire.

Il y a eu également une séance de discussions de deux heures et demi au cours desquelles certains pays exigeant que figure dans le « consensus » l'équité de genre, l'avortement et plus généralement toutes les revendications des ONG. Ils se plaignaient également de l'absence d'une organisation de suivi du respect des propositions de l'ONU pour la jeunesse et des

progrès de la Déclaration de Guanajato dans l'ensemble du monde (une commission de plus, et des postes à prendre !).

La Déclaration devait être approuvée vendredi matin ; elle ne le [fut](#) finalement qu'à 5 heures de l'après-midi, après des réunions continent par continent pour examiner chacun des points de ce document qui semble pourtant avoir été écrit dans sa première mouture il y a plus de deux mois : pour les amendements, il était théoriquement déjà trop tard, les pays étant supposés avoir pu se manifester avant.

Devant le chaos généralisé il a été décidé que la Déclaration donnerait bien lieu à un consensus mais que chacun serait encore libre jusqu'en septembre pour faire connaître leurs divergences, voire des changements de position : donc, approbation « en général » mais de nombreux pays ont fait état de leurs réserves.

Le vote des ONG, par 275 contre 5 (joli pluralisme), avait approuvé l'inclusion de l'avortement sans danger en tant que « politique publique internationale », mais cela ne fut pas intégré dans le consensus, à la satisfaction notamment de l'envoyé du Vatican à la conférence, Mario Angel Flores. Le représentant du Mozambique devait préciser : « L'avortement n'est pas permis dans notre pays. C'est quelque chose qui va contre la nature, contre l'humanité, contre les droits humains d'un être vivant », a expliqué Sansão Zuane.

En revanche, le document reconnaît la « pluralité » quant à la formation d'une famille.

© [leblogdejeannesmits](#).